

DOSSIER EDUCATIF 2015



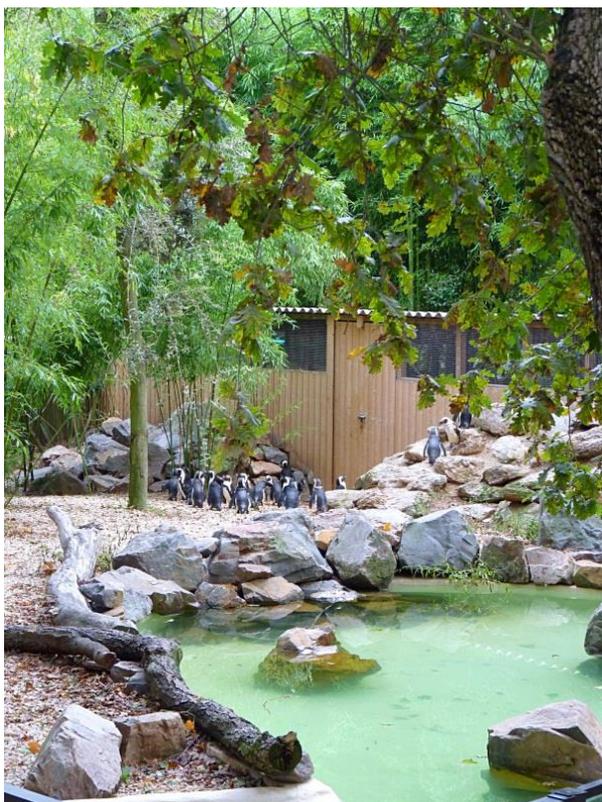
ZOO
des
SABLES
L'ECOZOO

PRESENTATION

Sanctuaire de la faune sauvage, le zoo des Sables s'attache à offrir des espaces de bien-être à des animaux menacés de disparition sur leurs territoires d'origine.

L'objectif du zoo est de sensibiliser les visiteurs à la sauvegarde de la biodiversité, qu'elle soit exotique ou locale, et au respect de son environnement.

Afin de renforcer ce message, la flore luxuriante du zoo est aménagée afin de favoriser l'observation du comportement des animaux. Mammifères, oiseaux et reptiles y coulent des jours heureux sous les regards émerveillés des petits... et passionnés des plus grands.



Le Zoo des Sables d'Olonne est très heureux de vous annoncer qu'il vient d'être certifié ISO 14001. Il devient ainsi le 1^{er} parc zoologique français privé à obtenir cette certification.

Seuls 3 parcs l'ont reçu en France et moins de 20 dans le monde ! Cette norme ISO 14001 s'appuie sur trois valeurs : le principe de l'amélioration continue, la conformité réglementaire et la prévention de la pollution.

En 2008, le zoo des Sables décide d'aller plus loin dans son engagement environnemental et met en place un SME (Système de Management Environnemental), afin d'obtenir la certification ISO 14001. Investi depuis longtemps dans la conservation et la protection de la faune exotique, celle de la biodiversité locale, soucieux de donner une place majeure à la nature en privilégiant les variétés locales dans ses espaces végétalisés, sensibilisant ses visiteurs depuis des années à l'éco-responsabilité, le zoo s'engage ainsi formellement dans une démarche écologique, visant à limiter ses impacts sur l'environnement et à protéger les espèces par le biais du développement durable.

Le zoo des Sables, déjà sur la voie de l'amélioration avec un jardinage éco-responsable (compostage, paillage, proscription des agro-toxiques...), la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore locales, le réensemencement du parc par des fleurs sauvages, l'utilisation de matériaux et produits écologiques dans toute sa logistique, a ainsi pu développer, grâce au SME, une véritable Politique Environnementale qui a commencé à porter ses fruits avec les améliorations suivantes :

- ✓ Un tri sélectif extrêmement poussé avec un contrôle très rigoureux des différents circuits de recyclage,
- ✓ le remplacement de 35% des produits chimiques utilisés dans l'établissement par des produits labellisés «éco-label européen»,
- ✓ l'arrosage automatique, progressivement remplacé par un arrosage par des tuyaux poreux enterrés et équipés de programmeurs, afin de limiter la consommation en eau,
- ✓ le remplacement du chauffage au fuel du vivarium par un chauffage par géothermie,
- ✓ l'utilisation d'une papeterie plus écologique (recyclée et/ou recyclable),
- ✓ une méthode de cotation de l'impact écologique des produits en vente au snack et à la boutique,
- ✓ une ronde environnement permettant à chaque employé d'évaluer la qualité de l'application du système,
- ✓ une veille réglementaire pointue, actualisée mensuellement,
- ✓ la mise sous rétention et l'étiquetage de tous les produits chimiques, etc.

Enfin, le système a pris en compte la participation active du zoo dans les projets de conservation des espèces exotiques, la conservation des espèces animales et végétales locales et la sensibilisation des visiteurs à la protection de l'environnement.

Précurseur dans le monde des parcs animaliers de par sa démarche éco-responsable, le Zoo des Sables d'Olonne, outre son engagement dans la protection de la biodiversité exotique et locale, peut aujourd'hui s'enorgueillir d'aborder la notion de respect de l'environnement à son plus haut niveau.



LE ZOO, PARTENAIRE DE LA LPO



En 2012, le zoo des Sables et la LPO Vendée ont signé un partenariat dans le but d'identifier et de protéger les oiseaux et plus largement la faune sauvage présente au sein du parc zoologique. A cet effet, un programme annuel d'actions sera mis en œuvre :

- ✓ des conseils en gestion et propositions d'aménagements écologiques,
- ✓ une évaluation de la biodiversité avec un suivi régulier des espèces installées,
- ✓ des actions de sensibilisation.



NOS PROJETS DE CONSERVATION

Soucieux de la conservation des espèces en voie de disparition, le zoo est impliqué dans un certain nombre d'actions de protection.

✓ La sauvegarde d'espèces dans leur milieu naturel

En 2013, le zoo des Sables compte créer une association afin de récolter des fonds en faveur des six projets de conservation qu'il soutient dans la nature :



◆ Projet gibbon : KALAWEIT sur l'île de Sumatra et de Bornéo

Objectifs : réhabiliter les gibbons saisis chez des villageois ou des braconniers, afin de renforcer les populations sauvages ; préserver la forêt tropicale et lutter contre l'huile de palme ; sensibiliser et intégrer les populations locales au projet.



◆ Projet fourmilier géant : PCOG en Argentine

Objectifs : augmenter la population sauvage de fourmiliers et réhabiliter l'espèce auprès des populations locales.



◆ Projet loup à crinière : HUELLAS en Argentine

Objectifs : Réaliser des études comportementales, génétiques et écologiques, gérer le conflit hommes/carnivores, conserver les grands prédateurs, sensibiliser les populations locales au respect de leur environnement.



◆ Projet ara de Buffon : Fondation JAMBELI en Equateur

Objectif : réintroduction de l'ara de Buffon



◆ Projet panda roux : RED PANDA NETWORK au Népal

Objectifs : parrainer un garde forestier en finançant son salaire, sa formation et ses équipements. Ce parrainage contribue non seulement à protéger le panda roux dans son habitat naturel mais aussi à soutenir financièrement une famille.



◆ Projet calao bicorne : HORNBILL project Thailand en Thaïlande

Objectifs : par l'adoption d'un couple de calaos, subventionner les villageois afin qu'ils s'engagent dans la conservation de l'espèce, recueillir des données biologiques et écologiques afin d'assurer la pérennité de la population sur le long terme.



✓ La responsabilité du programme d'élevage européen (EEP) et international (ISB) de l'ara de Buffon

Depuis 2002, le zoo des Sables est responsable européen du programme d'élevage (EEP) de l'ara de Buffon.



Menacé dans la nature en raison de la déforestation excessive et du braconnage, **ce perroquet est aujourd'hui en voie de disparition**. La population captive européenne restant en dessous d'un seuil critique de 100 individus et présentant deux sous-espèces, le zoo des sables décide en 2011 de créer un plan d'élevage international afin de favoriser les échanges entre les parcs zoologiques du monde entier !

En 2012, la WAZA (Association mondiale des parcs zoologiques et aquariums) nomme le zoo des Sables coordinateur international de l'espèce.

En tant que responsable de l'espèce en captivité, le zoo des Sables :

- ◆ répertorie toutes les informations relatives aux individus dans un registre,
- ◆ réalise des analyses démographiques et génétiques,
- ◆ établit également des recommandations d'élevage et de transfert entre les parcs zoologiques.

Le but est de conserver les lignées présentes en captivité en évitant la consanguinité et en maintenant, voire même en augmentant, la variabilité génétique de la population.

L'éventuelle finalité de ces programmes est un renforcement des populations sauvages ou une réintroduction dans la nature.

QUE PEUT VOUS APPORTER LE ZOO DES SABLES ?



La visite du zoo dure environ 2h00 et peut s'effectuer de différentes manières :

✓ La visite libre

Conditions de réservation : Pour les visites libres, il est tout de même indispensable de convenir d'une date avec le service pédagogique.

Les classes ont la possibilité d'effectuer une simple visite, lors de laquelle le professeur pourra aborder les différents thèmes recommandés par les programmes scolaires :

- Le thème de la **reproduction** peut s'appuyer sur les nombreuses naissances qui se produisent chaque année au zoo.
- L'hétérogénéité des animaux présents et les informations données par les fiches pédagogiques peuvent facilement étayer les thèmes de **l'alimentation, l'adaptation au milieu, la systématique** ...
- L'évolution peut être abordée en comparant les différentes classes : les **mammifères**, les **oiseaux** et les **reptiles**. La grande diversité des animaux permet de différencier plusieurs ordres (sauriens et ophidiens chez les reptiles ; gruiformes, sphénisciformes, psittaciformes... chez les oiseaux ; primates, carnivores, ongulés, rongeurs... chez les mammifères.)
- en prenant le temps d'observer les animaux, vous découvrirez un grand nombre de renseignements sur **leurs relations sociales, leurs modes de déplacement, leur système de communication vocale, leur morphologie...**
- Vous pourrez découvrir les différentes menaces qui pèsent sur les espèces et leurs habitats afin d'aborder avec les élèves les différents gestes du quotidien permettant de protéger au sens large l'environnement. **Dans cette optique, les nouvelles fiches descriptives, placées devant chaque enclos vous donnent des clés d'éco-responsabilité.**

The card for the Maki Catta (Lemur catta) includes the following sections:

- Particularité de l'espèce:** "Lors des « combats d'odeurs », les mâles agitent leur queue enduite de sécrétions odorantes, au-dessus de leur tête." (Illustrated with a striped tail)
- Alimentation:** "Poids : 3 kg", "Alimentation : [Illustration of bananas and a beetle]"
- Répartition géographique:** "SUD-OUEST DE MADAGASCAR", "forêts sèches" (Illustrated with a world map and a yellow arrow pointing to Madagascar)
- Classification et autres informations:** "famille : Lemnidae", "Mœurs : grégaire", "CITES : annexé", "Espèces : 6 mâles", "Portée : 1 à 4 petits", "Longévité : 20 ans", "ESB : statutbook européen", "RING-TAILED LEMUR: It is threatened by poaching and deforestation of its habitat. We can act in favour of its survival and in favour of recycled paper!"
- Menaces:** "Déforestation (pour la création de pâtures et la production de charbon de bois)", "Braconnage (pour la viande et le commerce des animaux de compagnie)"
- Eco-geste:** "Évitons le gaspillage en recyclant notre papier et en privilégiant l'achat de papier recyclé labellisé!", "Cette production consomme 3 fois moins d'énergie!"
- Statut et protection:** "LISTE ROUGE"
- Informations sur la dégradation ou sur la protection de l'environnement:** "A «Eco-Méditer»", "Les écolabels de papier recyclé suivants, « Ange bleu », « Cygne blanc » et l'écolabel européen, garantissent une production : - avec des fibres de forêts gérées de façon durable, - limitant la consommation d'énergie, - réduisant les émissions de gaz à effet de serre, - diminuant la pollution de l'eau..."

- Enfin, **des jeux interactifs** jalonnent votre parcours ! Tout au long de votre visite, nous vous proposons de petites pauses ludiques grâce à des jeux interactifs. Partez à la pêche aux bonnes réponses et faites la chasse aux idées reçues sur différentes thématiques : « les mauvaises herbes », la certification du bois, les nichoirs, les empreintes d'animaux, l'huile de palme...



✓ La visite libre avec animations repas

Tous niveaux

Durant la visite, le groupe scolaire pourra bénéficier d'animations ponctuelles qui se déroulent à heures fixes au cours de la journée d'avril à septembre (ces animations sont prévues pour l'ensemble des visiteurs du parc). **Les écoles peuvent également, lors de leur réservation, demander à ce que des animations leur soient spécialement destinées (manchots ou perroquets).**



Conditions de réservation : les animations sont gratuites et sont disponibles exclusivement le matin d'avril à septembre (entre 9h30 et 10h30). En basse saison, merci de vous renseigner auprès du service pédagogique. Vous pouvez en bénéficier sur simple demande mais sous réserve de disponibilités dans le planning des réservations. (Pour le bon déroulement de l'activité, l'animateur ne peut prendre en charge qu'une seule classe par animation)

Lors de ces animations de 15 minutes, moments stratégiques du repas, les animaux sont bien visibles et évoluent sous l'œil du visiteur. Les animateurs en profitent pour diffuser des renseignements sur la biologie de l'espèce concernée. Dans un rôle d'éducation à l'environnement, ils expliquent le lien entre le statut actuel des espèces et la dégradation de leur milieu. **En proposant des moyens d'action à l'échelle individuelle, l'objectif est de pouvoir donner à chacun la possibilité d'agir au quotidien pour l'environnement.**

✓ La visite libre avec ateliers

Elémentaires / Secondaires

Conditions de réservation : les ateliers sont réservés aux classes d'élémentaire et de secondaire. Vous pouvez en bénéficier sur simple demande mais sous réserve de disponibilités dans le planning des réservations. (Pour le bon déroulement de la visite, l'animateur ne peut prendre en charge qu'une seule classe par atelier)

D'une durée de 30 minutes, ces ateliers sont l'occasion de découvrir les tapirs ou les lémuriens (nourrissage par un animateur, classification, menaces, éco-responsabilité)



✓ Les visites guidées

Conditions de réservation : les visites guidées sont réservées aux classes d'élémentaire et de secondaire. Vous pouvez en bénéficier sur simple demande mais sous réserve de disponibilités dans le planning des réservations. (Pour le bon déroulement de la visite, l'animateur ne peut prendre en charge qu'une seule classe par visite guidée)

Visite guidée découverte

Elémentaires / Secondaires

Cette visite peut s'orienter autour de thèmes tels que l'alimentation, la reproduction ou la classification. L'animateur abordera tout particulièrement le thème des espèces menacées : leur statut actuel, les causes de leur disparition et les moyens de sauvegarde.

Visite « Protégeons les espèces en respectant la nature »

Elémentaires / Secondaires

Cette visite guidée aborde, entre autre, la déforestation au niveau des vautours papas (*Sarcoramphus papa*) et des tapirs terrestres (*Tapirus terrestris*), l'agriculture intensive au niveau des loups à crinière (*Chrysocyon brachyurus*) et les pollutions au niveau des loutres asiatiques (*Aonyx cinerea*) et des manchots du Cap (*Spheniscus demersus*).

Différentes solutions sont alors apportées à chaque pause grâce à différents thèmes comme le papier recyclé, le bois écocertifié, l'agriculture biologique ou le tri sélectif.

Cette visite est interactive puisqu'elle permet aux enfants de découvrir ce qu'est le papier recyclé et les fruits et légumes de saison. C'est également l'occasion de constater la pollution de notre côte grâce à des déchets collectés sur la plage. Enfin les élèves peuvent participer à un tri sélectif avec différents emballages.

Visite « Protégeons les espèces en gérant notre consommation d'énergie »

Secondaires

Cette visite guidée aborde les problèmes liés à l'aggravation de l'effet de serre, aux changements climatiques et à l'utilisation des énergies. Différentes pauses sont également organisées lors de cette visite. Au niveau des lémuriniens de Madagascar, l'animateur parle des menaces liées à la déforestation, ce qui lui permet d'expliquer le phénomène naturel de l'effet de serre et par conséquent l'impact des activités humaines sur celui-ci.

Une deuxième pause, au niveau des pandas roux, permet d'évoquer les changements climatiques en cours et ceux à venir, en parlant notamment de la fonte des glaciers de l'Himalaya qui menace non seulement ces petits mammifères mais également l'homme.

Enfin, l'animateur termine sa visite guidée en donnant un maximum de conseils sur nos comportements quotidiens à la maison mais aussi lors de nos déplacements (économies d'eau, d'électricité, les transports...). L'animateur proposera ainsi aux enfants de vivre désormais avec « la planète attitude ».

La visite guidée "Ecozoo"

Elémentaires / Secondaires

En tant que sanctuaire d'une faune sauvage menacée, le zoo a pris le parti de livrer au public un message d'éducation à l'éco-citoyenneté où chaque espèce en danger devient l'emblème d'un écosystème lui-même menacé. Comment agir au quotidien pour préserver la nature (espèces et espaces) ? Le zoo propose aux scolaires de pousser les portes de l'Ecozoo des Sables d'Olonne. Partez au-devant de l'éco-responsabilité le long d'un parcours jalonné de pauses "découverte" sur le tri sélectif, le compostage, le jardinage éco-responsable ou encore la protection de la biodiversité locale.



Les visites peuvent être préparées à l'avance grâce à des "dossiers pédagogiques". Ces dossiers permettent de préparer la visite, de l'exploiter directement sur le site ou par la suite en classe.

Elaborés avec l'aide de professeurs des écoles, ces dossiers s'appuient sur les programmes scolaires des différents cycles et permettent aux enfants de travailler sur les connaissances acquises lors de la visite tout en effectuant un travail de recherche et de mémoire.

Disponibilité des dossiers : les dossiers pédagogiques sont gratuits. Ils sont envoyés par courrier avec la lettre de confirmation de visite dès que la réservation est effective. Chaque classe se voit alors attribuer un seul dossier correspondant à son ou ses niveau(x).

Chaque dossier comporte entre 10 et 20 pages et se présente sous la forme de trois ensembles de fiches.

- Les fiches exercices : il s'agit de questionnaires ludiques abordant le plus souvent la classification, le régime alimentaire et la locomotion.
- Les fiches jeux : ces fiches permettent aux enfants de s'amuser tout en exploitant les connaissances acquises sur le terrain. Il s'agit d'un ensemble de mots croisés, mots mêlés, labyrinthes, dessins...
- Les fiches d'Houbou la petite girafe : ces fiches guident les enfants dans un parcours parsemé d'indices. Les élèves doivent répondre à un certain nombre de questions en lisant les fiches pédagogiques devant chaque enclos. Un encart « Informations réservées aux scolaires » en bas des fiches concernées leur indique les réponses.



Ces dossiers ont été élaborés pour 4 niveaux scolaires : Cycle 1 (petite et moyenne section de maternelle) ; Grande section de maternelle ; CP/CE1 ; CE2/CM.

♦ **CYCLE 1 : petite et moyenne section de maternelle (15 fiches)**

Ce dossier pédagogique permet à l'enfant de découvrir le monde animal :

- en observant les animaux : leurs couleurs et leurs signes distinctifs,
- en reconnaissant les formes de chacun d'eux.

♦ **GRANDE SECTION de maternelle (14 fiches)**

Au travers de ce dossier pédagogique, les enfants devront observer, comparer les éléments pris dans le monde animal. Les thèmes abordés sont :

- la classification oiseaux / mammifères,
- les modes de reproduction (ovipares/ vivipares),
- les déplacements et les habitats,
- l'alimentation.

♦ **CP/CE1 (16 fiches)**

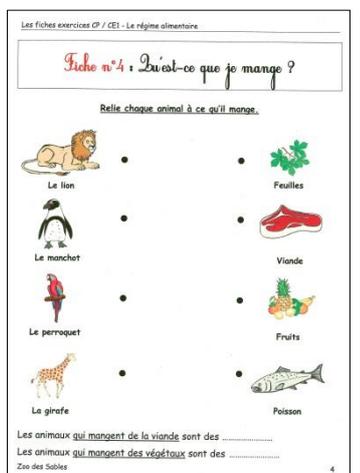
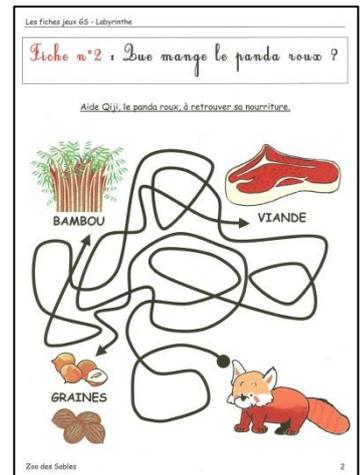
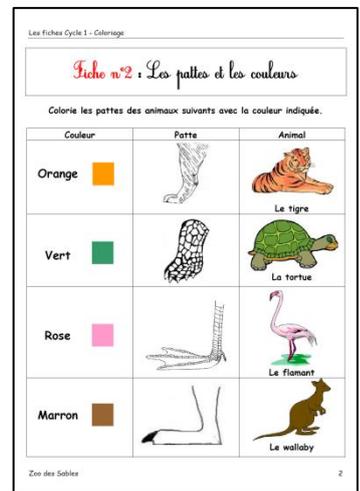
Au travers de ce dossier pédagogique, les enfants devront observer les animaux et lire les fiches pédagogiques. Ils devront alors classer, voire même associer correctement ces informations. Ils pourront également exprimer leurs choix personnels en se justifiant. Les thèmes abordés sont :

- les modes de reproduction (ovipares/vivipares),
- la locomotion,
- l'alimentation,
- les sens,
- la répartition géographique des animaux dans le monde,
- les menaces pesant sur les animaux.

♦ **CE2/CM (16 fiches)**

Au travers de ce dossier pédagogique, les enfants devront se pencher sur des problématiques afin de proposer des solutions raisonnées de façon simple et organisée. Ainsi, ils devront :

- analyser les relations entre les êtres vivants et leur milieu (caractéristiques morphologiques et régimes alimentaires ; morphologies, déplacements et milieux de vie ; chaînes alimentaires...) ;
- identifier un animal, l'environnement dans lequel il vit, les menaces qui pèsent sur lui et un thème lié à l'éco-responsabilité. Il pourra même proposer d'autres idées afin de protéger la nature ;
- classer les espèces du zoo des Sables selon un mode de raisonnement basé sur l'observation et les caractéristiques générales des animaux.



CONTRAT DE RESERVATION

2015



CONTRAT DE RESERVATION **SCOLAIRES**

VISITE DU ZOO DES SABLES

A renvoyer minimum 3 semaines avant votre visite

VOS COORDONNÉES

Nom de l'école _____ Nom du responsable du groupe _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Tél _____ Fax _____ Email _____

VOTRE GROUPE : Date _____ Heure d'arrivée _____ Heure de départ _____

Merci d'indiquer le nombre d'élèves par niveau :

Nombre d'accompagnateurs :

Maternelles : PS MS GS
 Primaires : CP CE1 CE2 CM1 CM2
 Secondaires : Collège Lycée

TYPE DE VISITE Visite libre Visite libre + repas Visite guidée / Atelier

ANIMATION(S) CHOISIE(S)*	EFFECTIF**	NIVEAU	Visite guidée / Atelier	EFFECTIF**	NIVEAU
<input type="checkbox"/> Perroquets			<input type="checkbox"/> « Découverte »		
<input type="checkbox"/> Manchots			<input type="checkbox"/> « Ecozoo »		
			<input type="checkbox"/> « Protégeons les espèces en respectant la nature »		
			<input type="checkbox"/> « Protégeons les espèces en gérant notre consommation d'énergie »		
			<input type="checkbox"/> Atelier « Lémuriens »		
			<input type="checkbox"/> Atelier « Tapirs »		

* Uniquement le matin entre 9h30 et 10h30

** Sous réserve de places disponibles, avec 30 enfants max.

*** Uniquement disponibles pour les primaires et secondaires

CALCULEZ VOTRE BUDGET

ACCOMPAGNATEUR	1 ACC. GRATUIT POUR	TARIF ACC. SUPPLÉMENTAIRE	NOMBRE D'ACC. SUPPLÉMENTAIRE	SOUS-TOTAL ACC. SUPPLÉMENTAIRE
Maternelle	4 élèves	13 €		
Primaire	10 élèves			
Secondaire	10 élèves			
VISITE LIBRE AVEC OU SANS ANIMATION		TARIF PAR ÉLÈVE	NOMBRE D'ÉLÈVES	SOUS-TOTAL ÉLÈVES
Maternelle		7 €		
Primaire		7 €		
Secondaire		10 €		
VISITE GUIDÉE / ATELIER		TARIF PAR ÉLÈVE	NOMBRE D'ÉLÈVES	SOUS-TOTAL ÉLÈVES
Primaire		8 €		
Secondaire		11 €		
Coût total de votre projet				

NB : Il est accordé la gratuité visite au chauffeur du car, sur présentation de sa feuille de route.

J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso.

BON POUR ACCORD

Date, signature et tampon

ZOO
des
SABLES
L'ECOZOO



VISITE DU ZOO DES SABLES

A renvoyer minimum 3 semaines avant votre visite.

■ Vos coordonnées

Nom de l'organisme _____ Nom du responsable du groupe _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél _____ Fax _____ Email _____

■ Votre groupe

Date _____ Heure d'arrivée _____ Heure de visite souhaitée _____ Heure de départ _____

Nombre d'enfants de 3 à 10 ans : _____ Nombre d'enfants de 11 ans et plus : _____ Nombre d'accompagnateurs _____

■ Type de visite choisie

 Visite libre Visite libre + Animations + repas Visite guidée / Atelier

ANIMATION(S) CHOISIE(S)*	EFFECTIF***	NIVEAU	VISITE(S) / ATELIER(S) CHOISI(E)(S)**	EFFECTIF***	NIVEAU
<input type="checkbox"/> Perroquets			<input type="checkbox"/> « Découverte »		
<input type="checkbox"/> Manchots			<input type="checkbox"/> « Ecozoo »		
			<input type="checkbox"/> « Protégeons les espèces en respectant la nature »		
			<input type="checkbox"/> « Protégeons les espèces en gérant notre consommation d'énergie »		
			<input type="checkbox"/> Atelier « Lémuriens »		
			<input type="checkbox"/> Atelier « Tapirs »		

* : Uniquement le matin entre 9h30 et 10h30

** : Uniquement disponibles pour les enfants âgés de 6 ans et +

*** : Sans réserve de places disponibles, avec 30 enfants max.

■ CALCULEZ VOTRE BUDGET

ACCOMPAGNATEUR	1 ACC. GRATUIT POUR	TARIF ACC. SUPPLÉMENTAIRE	NOMBRE ACC. SUPPLÉMENTAIRE	SOUS-TOTAL ACC. SUPPLÉMENTAIRE
Enfant de 3 à 10 ans	10 enfants	13 €		
Enfant de 11 ans et +				
VISITE LIBRE AVEC OU SANS ANIMATION		TARIF PAR ENFANT	NOMBRE D'ENFANTS	SOUS-TOTAL ENFANTS
Enfant de 3 à 10 ans		7 €		
Enfant de 11 ans et +		10 €		
VISITE GUIDÉE / ATELIER		TARIF PAR ENFANT	NOMBRE D'ENFANTS	SOUS-TOTAL ENFANTS
Enfant de 6 à 10 ans		8 €		
Enfant de 11 ans et +		11 €		
COÛT TOTAL DE VOTRE PROJET				

 J'accepte et je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso.

BON POUR ACCORD

Date, signature et tampon

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - ZOO DES SABLES D'OLONNE

1-GRAND PUBLIC

1-1 Généralités

Ces Conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Zoo des Sables d'Olonne. Selon le type de produit vendu, des conditions particulières s'appliquent. Le Zoo des Sables d'Olonne vend : de la billetterie individuelle, des visites en groupe, de la restauration rapide et des produits dérivés. Les présentes conditions générales et les conditions particulières applicables selon le produit sont vendues parties intégrantes du contrat de vente.

1-2 Capacité

Tout client du Zoo des Sables d'Olonne reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions générales de vente présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Tout client du Zoo des Sables d'Olonne reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions de vente avant d'avoir passé sa commande, et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de sécurité inhérentes au Zoo des Sables d'Olonne (disponibles sur www.zoodessables.fr).

Dès lors, la prise de commande ou l'achat de billetterie entraîne son entière adhésion aux conditions générales et particulières de vente du Zoo des Sables d'Olonne et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

2-RESERVATION

2-1 Visite groupe Zoo des Sables et/ou activités complémentaires

Tout type de contrat de réservation Zoo des Sables avec ou sans activité complémentaire tel que : visite guidée ou animation doit être renvoyé au minimum 3 semaines avant la date de visite :

- par mail les critères obligatoires devront être impérativement remplis.

- par courrier ou fax, avec les mentions manuscrites obligatoires suivantes : lu et approuvé, date, signature et tampon pour les établissements.

La réservation devient ferme à réception du contrat de réservation.

Les horaires des activités choisies seront communiqués au préalable à titre indicatif, et confirmés le jour de la visite.

2-2 Billetterie CE et assimilés

- Toute commande de billet devra faire l'objet d'un bon écrit transmis par courrier, fax ou mail sous la forme suivante: bon de commande de l'année en cours, mentionnant obligatoirement les coordonnées complètes du client, le bon pour accord, la date de commande, la signature et le tampon pour les établissements.

-Le contrat de réservation groupe CE et assimilés doit être renvoyé à l'adresse du Zoo des Sables : service accueil, route du Tour de France, 85100 Les Sables d'Olonne.

-Le bon de commande de billetterie CE et assimilés doit être obligatoirement renvoyé à l'adresse du Bioparc : service administratif, 103 rue de Cholet, 49700 Doué la Fontaine.

3-FACTURATION ET REGLEMENT

Tout retard de paiement pour les prestations réservées Zoo des Sables d'Olonne donnera droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40€ et les dépenses excédentaires pourront être réclamées sur justificatif.

3-1 : Modalités de paiement visite groupe Zoo des Sables et/ou activités complémentaires

Nos factures définitives sont payables le jour de la visite aux caisses du parc. Dans le cas d'un règlement administratif (mandat, voucher, bon de commande, bon de réservation), le client remet à l'arrivée sur le site l'engagement de l'établissement à s'acquitter du montant, sans ce document l'accès au parc est refusé.

3-2 : Modalités de paiement billetterie CE et assimilés

- Le chèque de règlement du contrat de réservation groupe CE et assimilés doit être libellé à l'ordre SARL Zoo des Sables et renvoyé à l'adresse du Bioparc : service administratif, 103 rue de Cholet, 49700 Doué la Fontaine.

-Le chèque de règlement du bon de commande de billetterie CE et assimilés doit être libellé à l'ordre SARL Zoo des Sables et renvoyé à l'adresse du Bioparc : service administratif, 103 rue de Cholet, 49700 Doué la Fontaine.

4-ANNULATION

4-1 : Annulation visite groupe Zoo des Sables et/ou activités complémentaires

La réservation peut être annulée jusqu'à 48h avant la date de visite. Passé ce délai, 20% du total réservé sera facturé. Aucune entrée ne sera renégoziée ni revue en terme de tarification pour des raisons climatiques ou en raison de l'annulation d'une animation.

4-2 : Annulation billetterie CE et assimilés

Toute commande payée de billetterie en formule achat ne sera ni reprise, ni échangée, ni remboursée.

5-CONDITIONS PARTICULIERES

5-1 : Assurances

Le Zoo des Sables d'Olonne et le snack-bar les Saïmiris déclinent toute responsabilité pour les dommages survenus à la suite du non-respect des consignes de sécurité, ainsi que pour les vols susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériel apportés par les visiteurs/clients. Chaque membre du groupe est responsable des dommages qu'il pourrait causer à l'intérieur du parc et/ou du restaurant, lors de sa visite.

5-2 : Tarifs

Nos tarifs sont nets et non cumulables avec des offres promotionnelles.

Nos tarifs et prestations Zoo des Sables d'Olonne et snack-bar les Saïmiris peuvent varier en fonction des conditions économiques et des dispositions réglementaires.

Ces modifications seront sans incidence sur les contrats en cours.

5-3 : Divers

-La carte Zoo Pass n'est pas utilisable dans les visites de groupe.

-Les commandes de billetterie groupée bénéficient de tarifs spéciaux qui sont applicables uniquement à la catégorie citée. Sont concernés par ce type de tarifs : les comités d'entreprises et assimilés. Ces tarifs sont applicables à toute commande d'un minimum de 10 billets enfant.

6-LITIGES

Les présentes conditions générales de ventes sont soumises au droit français. Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de la Roche sur Yon.

- A pris connaissance des présentes conditions générales de ventes.

MENTIONS OBLIGATOIRES

Lu et approuvé

Date, signature, tampon :

ZOO
des
SABLES
L'ÉCOZOO

Route du tour de France
85100 Les Sables d'Olonne
Tél.02 51 95 02 50 – Fax. 02 51 95 15 35
www.zoodessables.fr – pedago@zoodessables.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

TARIFS D'ENTREE 2015



Tarifs scolaires	1 acc. gratuit pour	Visite LIBRE (avec ou sans animation repas)	Atelier ou visite GUIDEE
Maternelle	4 élèves	7 €	8 €
Primaire	10 élèves	7 €	8 €
Secondaire	10 élèves	10 €	11 €
Acc. supplémentaire	-	13 €	13 €

Tarifs centres	1 acc. gratuit pour	Visite libre (avec ou sans animation repas)	Visite guidée
Enfant (3-10 ans)	10 enfants	7 €	8 €
Enfant (11 ans et plus)		10 €	11 €
Acc. supplémentaire	-	13 €	13 €



HORAIRES D'OUVERTURE 2015

Du 7 février au 10 avril : 13h30 à 18h30
Du 11 avril au 30 septembre : 9h30 à 19h00
Juillet et Août : 9h30 à 19h30
Du 1^{er} au 16 octobre : 13h30 à 18h30
Du 17 octobre au 1^{er} novembre : 13h30 à 18h00
le zoo sera fermé du 2 novembre 2015 au 6 février 2016

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

Nadège SANZILLON - Responsable pédagogique

Zoo des Sables d'Olonne , L'Ecozoo

Route du Tour de France

85100 LES SABLES D'OLONNE

Tél. : 02 51 95 02 50 / 06 79 39 54 24

Fax : 02 51 95 15 35

Courriel : pedago@zoodessables.fr

Site Internet : <http://www.zoodessables.fr>